Résoudre la crise des déchets priorité de 2020 pour l'Exécutif

C'est ce que Gilles Simeoni a martelé lors de la présentation du document d'orientations budgétaires à la dernière session de l'Assemblée de Corse. Dans l'opposition, on reste extrêmement dubitatif quant au calendrier

La Corse traverse une crise préoccupante que le conseil exécutif et la majorité territoriale, en lien avec l'ensemble des élus concernés, l'État et le Syvadec, doivent résoudre collectivement en agissant sur les trois principales composantes des déchets : tri, surtri, stockage."

Sur cette affirmation - énoncée vendredi dernier, par le président de l'Exécutif dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse - tout le monde peut, de bonne foi, avoir matière à converger face à une situation qui s'est désormais enkystée au point que ni les réunions que l'on multiplie tous azimuts, ni la volonté que l'on manifeste, ni les experts qui se succèdent, ne parviennent à proposer d'issue à très court terme face à l'immédiateté de l'urgence.

Si sur le terrain chacun se renvoie la balle au sens propre et parfois figuré, politiquement, la situation est nécessairement inconfortable pour la majorité nationaliste qui avait fait de la problématique une priorité dès son arrivée aux responsabilités en 2015.

Vendredi, Gilles Simeoni a profité du débat sur les orientations budgétaires pour remonter au front. Et au créneau. Réaffirmant comme un double préalable, l'impérative nécessité de limiter la production des déchets et de généraliser le tri à la source, le président de l'Exécutif en a profité pour mettre quelques points sur les i. *"Que personne ne vienne relativiser l'importance centrale du tri généralisé à la source, ce n'est pas une option, c'est une obligation portée par la loi française et la réglementation européenne. Nous pouvons et devons faire mieux. L'année 2020 doit être celle de la montée en puissance du tri généralisé à la source et la CdC mettra les moyens financiers nécessaires en fonctionnement et en investissement."*

L'incinérateur, c'est fini

Gilles Simeoni a également rappelé la proposition faite aux intercommunalités, notamment la Cab et la Capa, d'une contractualisation spécifique, afin de garantir le renforcement du tri généralisé par la collecte en porte-à-porte et l'installation de plateformes de compostage, dans un calendrier extrêmement resserré, grâce à un soutien financier exceptionnel.

Celui-ci passe, entre autres, par la mobilisation d'une partie des fonds du programme exceptionnel d'investissement restant disponibles sur la ligne "déchets", soit 42 M€. *"Ces conventions peuvent être signées rapidement. Ce serait un signe très fort parce que 60 % des déchets, en particulier ménagers, sont produits par ces deux intercos..."*

Gilles Simeoni est remonté au créneau sur la question des déchets lors de la récente session de l'Assemblée de Corse. / PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

Concernant le volet du surtri, le président Simeoni a également confirmé que le principe de deux usines en région bastiaise et ajaccienne était acté, réglant au passage quelques comptes avec l'opposition.

"Nous sommes prêts à examiner toutes les hypothèses de valorisation énergétique dès lors qu'elles respectent le plus haut niveau d'exigence en matière de protection environnementale, de santé publique et qu'elles sont compatibles avec la politique de tri à la source que nous entendons mener. Ne disons plus aux Corses que la situation de crise que nous connaissons serait en tout ou partie la conséquence d'une crispation de la part du conseil exécutif."

Et de manière encore plus ferme : *"L'option d'un incinérateur est totalement incompatible avec nos objectifs de tri et les exigences actuelles et à venir de la France et de l'Union européenne".*

L'Exécutif compte également sur l'incitation financière aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dès lors que ces derniers adhèrent à des objectifs annuels de tri, via la dotation quinquennale communautaire, et l'instauration d'un fonds de territorialisation en direction des communes et EPCI acceptant d'accueillir sur leur territoire un centre de stockage sous maîtrise d'ouvrage publique et en conformité avec le plan d'action sur les déchets de la CdC, pour contribuer à dénouer la crise.

Un plan qui tombe à plat ?

Peu convaincue, l'opposition a continué à afficher ses réserves. *"Tout le monde est d'accord sur le tri, le déploiement du porte-à-porte ne pose de problème sur le principe, mais la difficulté réside dans le coût de sa mise en place, en moyens financiers et humains. Vous êtes aussi opposés à toute perspective d'étude sur la valorisation énergétique, or, vous savez bien que sans cela, nous ne serons pas éligibles aux financements de l'Ademe. Vous parlez de centres d'enfouissement dans 4 ou 5 ans, mais en attendant ?*, s'est alarmé Xavier Lacombe. *Pour l'heure, nous continuons à emballer, jusqu'à saturation, puisque 250 balles sur le site de Saint-Antoine ne sont toujours pas évacuées. Je suis surpris de ce que vous appelez le Plan Marshall qui n'a de Marshall que le nom. Les intercommunalités sont saturées financièrement. Ne serait-ce que pour la Capa, tout cela coûte 3 M€ en plus d'un budget à l'autre."* L'Exécutif l'a promis, la question des déchets sera érigée en priorité pour l'année 2020. Une question primordiale en termes de salubrité publique. Mais aussi à l'horizon des territoriales de 2021.

ANNE-C. CHABANON